

**ANNEXE**  
**Programme détaillé et Formateur**

**Démarche Eco et Socio Responsable (RSE)**  
**Le numérique responsable**

**Présentation générale :**

Amener les entreprises à une démarche éco et socio responsable est nécessaire et urgent, y compris pour les petites entreprises. En effet, depuis la loi PACTE, c'est une obligation inscrite dans le code civil (art. 1833). C'est également une obligation inscrite dans la Charte de l'Environnement, attachée à la Constitution française.

Pour autant, Implanter la démarche RSE dans une entreprise est à voir comme un investissement avec un retour sur investissement à terme : l'entreprise sera en effet amenée très concrètement à réaliser des économies sur ses modes de fonctionnement liés à :

- L'énergie,
- L'eau,
- Aux matières et produits divers,
- Aux déplacements et transports,
- Et tous les autres de fonctionnement d'une entreprise

Les estimations de France Stratégie sont de l'ordre de 13% d'économie sur les coûts de revient...Le fait religieux est incontournable dans l'entreprise. Entre les risques de discrimination, le respect des croyances et de la vie privée, les contraintes liées au fonctionnement de l'entreprise : il n'est pas forcément si simple de s'y retrouver.

Afin de répondre aux questions et interrogations des dirigeants, des managers, des représentants du personnel ou des salariés, cette formation favorise l'articulation entre l'apprentissage du cadre juridique et des libertés individuelles des salariés.

Cette formation traite des conditions de travail et des relations commerciales, de ce que l'employeur peut imposer et ce qu'il convient d'éviter.

**Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre la notion de numérique responsable.
- En connaître les enjeux et les impacts.
- Être capable d'évaluer l'état de son organisation et ses axes d'amélioration en matière de numérique responsable.
- Être en mesure de structurer une démarche de numérique responsable.

**Public visé :** niveau débutant

**Date et durée :**

Lundi 26 mai 2025 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 10 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom

**Accessibilité :** les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à [contact75@terragestion.com](mailto:contact75@terragestion.com), afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**Prérequis :** Les participants doivent avoir un profil LinkedIn et leurs codes d'accès

**Tarif adhérent et partenaire :** 25 €

**Tarif public :** 50 €

**Modalités d'inscription et d'annulation :** sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

**Méthode et moyens pédagogiques :**

- Techniques
  - Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion
- Pédagogiques
  - Présentation méthodologique de la démarche
  - Présentation des cas pratiques
  - Documents et outils d'analyse utilisés fournis
  - Exercice de mise en situation

**Les supports de cours** sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

**Modalités d'évaluation :**

- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation

**Nombre de participants :** cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 12 personnes

**Nature de la formation dispensée :** à l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**Qualité et évaluation de la formation :** un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

**Programme :**

1<sup>ère</sup> partie – Introduction générale

- Généralités sur la RSE

2<sup>ème</sup> partie – Le numérique et ses impacts

3<sup>ème</sup> partie – L'environnement juridique

- La loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique)

4<sup>ème</sup> partie – Réduire ses impacts numériques

5<sup>ème</sup> partie – Déployer le numérique responsable dans son entreprise

6<sup>ème</sup> partie – Valoriser sa démarche numérique responsable

**Formatrice :** Véronique MASCRE – Consultante, expert-RSE, formatrice, expert-comptable